

Annex 3 - Executive Summary of the SCC Report

La série de conférences Le Canada que nous souhaitons

Rapport de la Commission des étudiants du Canada

Les enfants et les jeunes Canadiens prennent part à des discussions concernant la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant depuis septembre 2017. Les trois objectifs principaux de ce processus d'engagement étaient :

D'offrir aux enfants et aux jeunes l'occasion de mieux connaître la Convention des Nations Unies;

De donner l'occasion aux enfants et aux jeunes de partager leurs points de vue/opinions des droits de l'enfant et des enjeux auxquels font face les enfants du Canada; et

De contribuer au 5e et 6e rapport périodique du Canada sur la Convention en juillet 2018.

Ce rapport est l'aboutissement de ces activités et reflète les points de vue des enfants et des jeunes sur la Convention

Sommaire exécutif

Entre septembre 2017 et mars 2018, les enfants de communautés canadiennes ont mis à profit leurs expériences, leurs idées et leurs points de vue sur les droits de l'enfant et les enjeux importants auxquels ils font face par le biais d'ateliers, visioconférences, affichages dans les médias sociaux et une conférence jeunesse pancanadienne. Ce rapport se veut une synthèse des données colligées suivant ces activités. Les principaux thèmes identifiés pendant ce processus se voulaient des thèmes à être pris en compte par le Gouvernement du Canada. Les thèmes ont aussi mis en lumière les occasions d'agir pour les communautés. Les thèmes sont énoncés ci-dessous:

La connaissance qu'ont les enfants et les jeunes de leurs droits

L'on a constaté un manque flagrant de connaissance parmi les enfants Canadiens de moins de 18 ans ayant participé au processus d'engagement des droits qu'ils ont sous la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Ce qui fait l'unanimité à la suite des ateliers et de la conférence c'est que les enfants se « sentaient bien » après avoir pris connaissance de leurs droits. Ce sentiment a été approfondi dans la deuxième étape des discussions alors que les jeunes énonçaient les raisons motivant ce sentiment; il provenait du sentiment de pouvoir, de confiance accrue en soi et de validation. Les enfants — à qui on n'avait jamais dit que leur voix et leurs opinions importaient — ont vécu ce fort sentiment (une première fois pour plusieurs) en apprenant qu'ils ont des droits qui leur garantissent une vie meilleure à bien des égards.

Les enfants et les jeunes se sont dit plus motivés de partager les connaissances apprises sur les droits qu'ont les enfants avec leur communauté.

Les points de vue des jeunes et des enfants à l'égard de leurs droits

Lorsque les enfants non-autochtones se sont enquis de leurs droits sous la Convention, ils ont précisément eu à cœur que les droits des enfants autochtones protégés par la Convention soient aussi respectés. Ils voulaient s'assurer que les autorités compétentes et les gouvernements rencontrent leurs obligations en matière de droit à la vie, à la survie et au développement, surtout en ce qui a trait à l'eau potable, des conditions de vie stables et des aliments sains. Cette préoccupation se dénotait partout au pays et dans toutes les activités d'engagement.

Les enfants désirent davantage de forums où les opinions des jeunes peuvent être entendues et que le Canada respecte et tienne compte des opinions de ces derniers dans la prise de décisions.

Les opinions des jeunes et des enfants sur les priorités des gouvernements

Les participants ont discuté de leurs droits dans un contexte d'éducation. Les jeunes et les enfants qui ont participé à des ateliers recommandaient que l'on offre davantage d'encadrement pédagogique afin que les jeunes s'accomplissent sur le plan académique. Une bonne discussion eut lieu sur l'obligation des états de faire connaître la Convention, avec un accent sur le rôle qu'ont le système de l'éducation et les enseignants de faire connaître la Convention. Les enfants étaient préoccupés par le fait que les enseignants ne soient peut-être pas le meilleur véhicule de communication des droits en raison des échelons de pouvoir qui existent au sein du système d'éducation. Les participants ont exprimé, toutefois, qu'il s'agissait plus d'une réflexion sur le système d'éducation que sur un enseignant en particulier.

Les jeunes et les enfants ont parlé du rôle important que joue la culture dans la compréhension de leurs droits, leurs désirs et leurs besoins. Au sein des minorités culturelles telles que les jeunes autochtones, l'on se préoccupe surtout du maintien de l'intégrité culturelle jusqu'à la vie adulte, autant à l'école qu'ailleurs. Dans un pays aussi diversifié que le Canada, une approche culturelle aux droits doit être adoptée pour que les enfants connaissent et comprennent leurs droits. Tenir compte des droits d'un point de vue culturel accroîtra la connaissance et la compréhension de ces derniers.

Les enfants et les jeunes qui ont participé aux ateliers et à la Conférence ont souvent affirmé le besoin de soutien et de services additionnels entourant la santé mentale et le bien-être.